

MIGRATIONS ETUDES

SYNTHESE DE TRAVAUX SUR L'IMMIGRATION ET LA PRESENCE ETRANGERE EN FRANCE

La présente synthèse rend compte des résultats d'une étude menée en 2003 portant sur les Français musulmans rapatriés et leurs enfants.

L'étude, dans son approche méthodologique, s'est appuyée sur une enquête bibliographique visant à réunir et à analyser l'information dont on dispose sur :

- cette population elle-même, ses effectifs, sa répartition sur le territoire et ses caractéristiques socio-démographiques, compte tenu notamment des différences générations qui la composent ;
- l'historique du cadre législatif et réglementaire, des dispositifs institutionnels et des mesures spécifiques mis en œuvre ainsi que de l'action associative ;
- la situation des différents sous-ensembles de cette population dans les divers domaines concernant l'intégration et notamment au regard du travail et de l'emploi, du logement, de l'éducation et de la formation, et de la santé.

L'étude a pour objectif de faire le point des connaissances actuelles relatives à cette population afin de fournir une vue d'ensemble et une analyse actualisée de l'information disponible (discriminations exercées à l'encontre de cette population, comportements adoptés par les générations les plus jeunes face aux situations vécues...).

Effectuée pour le compte de la DPM (ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité), cette étude, sous la responsabilité scientifique de Yves Charbit, professeur à Paris V (université René Descartes) et directeur du laboratoire Popinter (Populations et Interdisciplinarité), a été réalisée par Tom Charbit, chercheur associé à Popinter.

LES FRANÇAIS MUSULMANS RAPATRIÉS ET LEURS ENFANTS

INTRODUCTION

Cette étude réalise une synthèse des sources écrites (ouvrages, articles, thèses, littérature grise, etc.) sur les Français musulmans rapatriés et leurs enfants⁽¹⁾.

Un bilan des connaissances disponibles (I) met en relief l'extrême hétérogénéité de leur statut (et par conséquent de leur fiabilité) et de leur contenu (questions posées, étendues des recherches, lacunes) (I.A.). Le caractère à la fois partiel et partial de cette littérature est en grande partie lié à un certain nombre d'obstacles méthodologiques au sein desquels l'instabilité des étiquettes (harkis, supplétifs, rapatriés d'origine nord africaine, Français musulmans rapatriés, etc.) et la difficulté de cerner une "identité" harkie sont déterminantes (I.B.).

Au-delà des significations contradictoires véhiculées par ces étiquettes et ces identités, deux caractéristiques semblent ne jamais être interrogées. Il importe ainsi de rompre, d'une part, avec l'idée que l'engagement des supplétifs dans le camp français lors de la guerre d'Algérie serait le résultat d'un choix politique ou idéologique (II). L'analyse historique montre que loin d'être le signe d'une "fidélité" à l'Etat français, le ralliement au camp de la France apparaît, le plus souvent, comme un basculement largement circonstanciel et contingent (II.A.). Or, la réduction de ce qui n'est souvent que le produit

d'un hasard à un choix politique compliqué singulièrement les relations que les supplétifs entretiennent avec la France et l'Algérie (II.B.).

Les harkis et leurs enfants, d'autre part, sont régulièrement présentés comme une "communauté" qui n'aurait pas été ou ne se serait pas intégrée à la société française (III). Si l'analyse permet de mettre l'accent sur une série de facteurs qui ont contribué à l'exclusion d'une fraction de cette population (III.A.), elle aboutit aussi à rompre avec l'idée qu'il existerait une communauté harkie. L'ensemble des clivages qui traversent cette population souligne, en réalité, une forte anomie (III.B.).

Ceci posé, on peut situer et analyser de manière plus précise les handicaps auxquels est encore aujourd'hui confrontée une fraction de cette population (IV). Après une présentation des données sociodémographiques disponibles qui doivent, en raison d'une série de difficultés méthodologiques, être considérées avec la plus grande prudence (IV.A.), on dresse un panorama des handicaps qui subsistent en matière de logement, de santé, d'éducation, d'emploi et d'insertion professionnelle (IV.B.).

1. La version complète de cette synthèse est disponible à la Direction de la population des migrations.

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SOURCES, LACUNES ET DIFFICULTÉS METHODOLOGIQUES

A la fois hétérogènes et lacunaires, les recherches sur les Français musulmans rapatriés butent sur des difficultés méthodologiques liées en grande partie à l'imprécision des étiquettes par lesquelles on désigne cette population.

A. DES SOURCES HÉTÉROGÈNES ET LACUNAIRES

Si l'éparpillement et la difficulté d'accès aux sources écrites témoignent de la place très marginale de la

littérature sur les Français musulmans rapatriés, leur caractéristique essentielle réside, avant tout, dans leur très forte hétérogénéité. Apparemment abondantes (on a recensé plus de 200 références bibliographiques) celles-ci sont en réalité extrêmement variées du point de vue de leur statut et, par conséquent, de leur fiabilité. L'essentiel de ces sources est en effet constitué, d'une part, de récits, mémoires, autobiographies d'acteurs ou de témoins de cette histoire (harkis, enfants de harkis, cadres de l'armée, soldats, journalistes) et, d'autre part, d'ouvrages à la frontière du document et de la fiction. Si l'on écarte encore les ouvrages qui portent exclusivement sur l'histoire des harkis pendant la guerre d'Algérie, au demeurant peu nombreux, peu de travaux permettent de juger de la situation actuelle que connaît cette population. Le faible intérêt tant des acteurs de la recherche que du monde éditorial témoigne, au-delà, de la relative occultation dans le débat public de la guerre d'Algérie et, a fortiori, de l'histoire des harkis.

L'histoire des recherches sur cette population épouse singulièrement l'histoire de cette population. Le rapatriement des Français musulmans et leur isolement dans des camps a, très tôt, suscité des recherches en médecine et en psychologie qui ont mis en évidence des troubles psychopathologiques graves. A mesure que les camps ferment et que cette population est déplacée vers d'autres lieux (hameaux forestiers, cités urbaines, etc.), les recherches en sociologie, anthropologie et économie prennent le relais des études médicales et s'attachent désormais à mesurer l'intégration au plan socioéconomique, à décrire les conditions de vie dans les lieux de regroupement, les relations entre la première et la seconde génération ou encore les facteurs et les conséquences de l'occultation, par les pères, de leur passé. Au début des années 1990, les mouvements de révoltes des enfants de harkis dans les régions de Montpellier et de Narbonne ont suscité des recherches en science politique, faisant émerger de nouvelles problématiques centrées sur le rapport à la politique des enfants de harkis, les conditions de mobilisation et d'action collective ou encore l'intégration envisagée sous l'angle du rapport à la citoyenneté.

Très fortement concentrées sur une petite série de questions, ces sources sont, au contraire, très rares sur d'autres aspects. De sorte que

c'est à peu près toujours la même histoire qui est racontée ("l'engagement" des harkis, les conditions dans lesquelles la France les a abandonnés à la fin de la guerre, le massacre dont ils ont été les victimes, le rapatriement et les conditions de vie qu'ils ont endurées dans les camps), laissant à peu près toujours les mêmes zones dans l'ombre : peu de choses, par exemple, sur les conditions de vie dans les lieux qui accueillirent les harkis après la fermeture de la plupart de ces camps, ni sur la mobilité géographique et sociale, l'existence de petites communautés enclavées, les relations entre et à l'intérieur des familles. Les recherches sur l'action collective ou le rapport à la politique sont, elles aussi, très rares. Rien, surtout, sur ceux qui se sont "intégrés".

Le caractère souvent partial de ces sources et l'engagement de leurs auteurs est une autre caractéristique. Particulièrement visible dans le domaine des documents et, en particulier, dans les mémoires et autobiographies dont la dimension politique et militante est plus ou moins explicitement affirmée, cet engagement est aussi présent dans les recherches universitaires, leurs auteurs étant rarement étrangers à leur sujet. Au total, "la rareté relative des recherches sur les Français musulmans, les difficultés d'enquête auprès de cette population en raison de l'extériorité ou au contraire de la trop grande implication idéologique ou affective des observateurs, ajoutées à l'occultation de cette mémoire, expliquent le peu de travaux de synthèse ayant effectué la distanciation nécessaire à une bonne connaissance de ceux-ci" [Wihtol de Wenden, 1990a : 6].

B. MULTIPLICITE DES ÉTIQUETTES ET COMPLEXITÉ DE "L'IDENTITÉ HARKIE"

Le caractère lacunaire et problématique des sources n'est pas le seul obstacle à l'analyse de la situation des Français musulmans rapatriés et de leurs enfants. Le principal problème méthodologique est lié au flou de la catégorie concernée.

1. Harkis, supplétifs, FSNA, RONA, FMR : des étiquettes changeantes

"Harkis", "supplétifs", "Rapatriés d'origine nord-africaine" (RONA), "Français de souche nord-

africaine" (FSNA), "Français musulmans rapatriés" (FMR) : chacune de ces étiquettes soulève un certain nombre de questions et de problèmes. Si la dernière semble aujourd'hui être la plus fréquemment employée, l'incertitude quant à son écriture reste encore révélatrice (Musulmans français, Français musulmans, Français Musulmans Rapatriés, Français musulmans rapatriés, Français-Musulmans rapatriés, Français-musulmans rapatriés, etc.). Si l'évolution des dénominations a pu avoir pour objectif de mieux définir ou cerner cette population, il n'en reste pas moins qu'elles ont eu aussi pour effet d'en euphémiser la dimension la plus dérangeante et la plus problématique : sa position pendant la guerre d'Algérie et le sens de son engagement auprès des forces françaises. La réduction des étiquettes à des sigles participe encore à cette euphémisation et contribue à brouiller la perception sociale de cette population.

Réduire l'ensemble des supplétifs à la catégorie de "harkis" revient à assigner à des groupes d'individus très différents une identité unique, alors même que le terme "harki" véhicule toute une série de significations ("traître", "renégat", "collabos") construites historiquement, en particulier par la propagande du FLN.

Les harkis ne sont en effet qu'une partie des supplétifs engagés par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Or, les motifs de l'engagement varient très fortement selon la catégorie des supplétifs concernés [Hamoumou, 1993 : 114-119]. Les moghaznis, qui travaillaient dans le cadre des Sections administratives spécialisées, avaient ainsi une mission essentiellement défensive et nombre d'entre eux "se lanceront dans l'aventure des SAS comme dans une mission humanitaire : assistance médicale, alphabétisation, ravitaillement des populations, construction de villages" [ibid. : 118].

Ces supplétifs ne sont eux-mêmes qu'une fraction des personnes qui ont été rapatriées à la fin du conflit algérien : l'élite francisée (élus nationaux musulmans, officiers, hauts fonctionnaires, intellectuels formés en France, etc.) constituait un ensemble qui, si hétérogène qu'il fût, n'en restait pas moins totalement coupé du reste des Français musulmans rapatriés, tant par son choix explicite du camp de la France que par un véritable fossé économique.

L'étiquette de "Français musulmans rapatriés" désigne donc, officiellement, l'ensemble des personnes de souche arabe ou berbère qui ont eu un comportement pro-français durant la guerre d'Algérie, en raison duquel elles ont dû quitter le pays lors de son accession à l'indépendance en optant alors pour la citoyenneté française. Reste que cette étiquette continue de poser une série de problèmes. "Français" ? Le fait que les supplétifs aient dû, à leur arrivée en France, souscrire une déclaration reconnaitive de nationalité démontre que, pour l'Etat français, ils n'étaient pas, jusque là, considérés comme citoyens français. "Musulmans" ? En réalité, dès son apparition, le terme n'a pas été employé dans son acception religieuse, ni même culturelle, mais désignait les Français d'origine nord-africaine. "Rapatriés" ? Au regard des conditions posées par la convention de Genève, il faudrait sans doute mieux parler de "réfugiés" [ibid. : 41 et ss.]. Le problème se complique encore lorsque l'on désigne par le terme de "Français musulmans rapatriés" les enfants et, a fortiori, les petits-enfants des anciens supplétifs : "jusqu'à quand emploiera-t-on le terme à propos des seconde ou troisième générations qui ne s'y identifient pas nécessairement ? N'est-ce pas stigmatiser ainsi pendant plusieurs décennies les options du père ?" [Wihtol de Wenden, 1990b : 7].

2. L'"identité harkie", une construction sociale complexe

Les changements incessants et le caractère flou des étiquettes témoignent aussi du fait que "l'identité harkie", loin d'être évidente et unifiée, est elle-même complexe et diversifiée. Comme toute catégorie sociale, la catégorie des "harkis" ou des "Français musulmans rapatriés" est une construction historique, produit d'une série d'interactions entre ces individus et différents groupes sociaux.

Au fil de ces processus successifs et/ou concurrents d'étiquetage, l'image sociale de cette catégorie a longtemps oscillé entre les deux représentations contradictoires du harki coupable (le "traître", celui qui a fait le "mauvais choix") et du harki victime (des massacres du FLN et de l'abandon de la France). On est ainsi progressivement passé d'une perception en termes de "rapatriés" à une perception en termes de "population à problèmes".

Historiquement, cette image a d'abord été définie sur la scène politique. Pour la gauche, les harkis sont pendant longtemps restés des "traîtres", voire des "collaborateurs" et, au mieux, des "Français de mauvais choix" qui dans une "guerre honteuse", ont "entravé un processus inéluctable de décolonisation". Pour la droite, la honte se mêlait au déshonneur, le massacre des harkis étant assez incompatible avec la figure mythique du Général de Gaulle en héros de la décolonisation. Désormais, le discours général des partis politiques sur les harkis rappelle leur "fidélité", leur "engagement" du côté de la France, le drame de leur "sacrifice" et leur "attachement" aux valeurs républicaines ; discours qui, au-delà du nécessaire rétablissement d'une "vérité" historique d'ailleurs erronée, répond aussi à des logiques proprement électorales.

L'image des harkis est aussi une construction institutionnelle, opérée notamment dans les hameaux forestiers : le personnel d'encadrement, pour qui les harkis étaient souvent considérés comme inadaptables, était alors le seul lien entre les rapatriés et les pouvoirs publics [CNAF, 1990]. La succession des ministères en charge de cette population et, en particulier, le passage du ministère de l'Intérieur à celui des Affaires sociales témoigne à la fois d'une évolution historique et de l'évolution de la situation des harkis eux-mêmes. Aujourd'hui, l'image que produisent les institutions concernées est avant tout celle d'une population en grande difficulté pour laquelle il importe de prendre régulièrement des mesures d'exception (envisagées, tout au moins pour leurs bénéficiaires, comme la juste compensation des oublis du passé) quand l'idéologie républicaine de l'intégration voudrait que les harkis, Français "comme les autres", s'intègrent dans le droit commun. Face aux pouvoirs publics, l'échec des Français musulmans rapatriés à s'organiser collectivement a eu aussi pour effet de diffuser l'image d'une communauté à la fois revendicative et incapable de gommer les clivages familiaux ou claniques.

Le traitement médiatique de cette population épouse son évolution historique tout en répondant à des logiques propres au champ journalistique. A la fin du conflit algérien, l'actualité encore "brûlante" polarise ce traitement autour d'une opposition entre les partisans de l'indépendance et ceux de l'Algérie française mais la pression exercée par le pouvoir limite,

globalement, les prises de position. Par la suite, à mesure que l'on prend conscience du drame qui se noue tant en Algérie (massacres) qu'en France (le rapatriement, la précarité des conditions de vie), l'image des harkis glisse sensiblement de celle de "coupable" à celle de "victime", la culpabilité passant alors du côté français. Les mouvements de révolte du milieu des années 70 puis du début des années 90 ont suscité un nouveau discours dans lequel la violence des enfants témoigne d'une quête de reconnaissance que les pères s'étaient résignés à ne plus attendre.

De la dénonciation politique d'un scandale historique aux interrogations rituelles et convenues sur la "violence des jeunes", la construction médiatique de l'image des harkis semble passer, aujourd'hui, par un discours compassionnel affirmant la nécessité d'une repentance collective.

L'image des harkis est enfin le résultat des différentes recherches qui ont été menées sur cette population. Réalisées, pour l'essentiel, grâce à des financements institutionnels, ces études ont contribué à resserrer le domaine des recherches sur la fraction de cette population qui, au moment de ces études successives, accumulait difficultés et handicaps. Or, bien qu'il soit difficile d'en évaluer la proportion, la majeure partie des Français musulmans rapatriés s'est aujourd'hui intégrée dans la population française au point qu'elle en devient invisible : absente des statistiques depuis 1975, absente des enquêtes qui sont le plus souvent menées dans des lieux (camps, hameaux forestiers) où l'exclusion et les difficultés matérielles persistent et sont donc identifiables, absente des discours des associations ou des groupes dans lesquels elle ne se reconnaît pas, absente des dispositifs d'aide institutionnels, etc.

Coupables ou victimes, laissés pour compte ou assistés, violents ou résignés, unis ou divisés, les harkis n'ont pas une identité mais des identités socialement définies et largement contradictoires. Mais, au-delà de ces variations, ces identités contradictoires semblent paradoxalement s'accorder ou sur le fait qu'il s'agit d'individus qui se sont engagés dans le camp français pendant la guerre d'Algérie mais qui, pour autant, ne se sont pas intégrés à la société française.

“L' ENGAGEMENT” DES HARKIS. DES IDÉES REÇUES À L'ANALYSE

La focalisation des discours, en particulier politiques et institutionnels, sur la “fidélité” et le “sacrifice” des harkis a pour effet de les enfermer dans un rôle dans lequel ils ne se reconnaissent pas ou peu et qui complique singulièrement les relations qu'ils entretiennent avec leurs origines et l'Algérie actuelle. La permanence de ce discours contraste, en effet, avec la plupart des travaux d'historiens, de sociologues ou de politistes qui s'accordent pour montrer que, comme l'écrit B. Stora, “ce qui se joue-là, ce n'est pas, à première vue, l'adhésion à un drapeau (français ou algérien)” [Stora, 1993 : 64].

A. DE LA “FIDÉLITÉ” AU “HASARD”

Avancer que l'engagement des harkis est le résultat du choix de la France revient d'abord présupposer que la notion d'Etat – qu'il faudrait défendre, envers lequel on serait “fidèle”, etc. – avait alors un sens pour les individus concernés. Or, “l'engagement de ces hommes n'était pas un choix idéologique pour l'Etat français ou contre l'indépendance algérienne. Cette vision n'est qu'une reconstruction de l'histoire a posteriori. En fait, la notion d'Etat chez les paysans berbères ou chaouiâs, n'existait pas plus que chez le paysan français du Moyen Age. Primaient surtout les liens personnels, la solidarité familiale et le sens de l'honneur” [Hamoumou, 1988 : 13].

Les motifs de l'engagement correspondent ainsi d'abord aux caractéristiques pour le moins particulières du contexte historique. D'un côté, la difficulté d'entrer au FLN, le manque d'armes et de structures d'accueil, la “règle de l'attentat préalable”, les “exécution des traîtres” (qui masquaient souvent des règlements de compte entre des familles, des clans ou des villages), les manquements répétés au sens de l'honneur (en particulier la violence du FLN envers les femmes, les nombreux viols ou mutilations, ainsi que la pratique des sabotages jugée inutile et dangereuse par la population). De l'autre, les compromissions, menaces, chantages, violences physiques exercés par l'armée française. Nombreux sont ceux qui, pro-algériens

au début du conflit, ont basculé plus tard du côté français. Bien plus que l'attrait de la solde (de nombreux harkis étaient prêt à s'engager bénévolement si cela leur permettait d'obtenir une arme pour défendre leurs familles), la misère chronique, le sous-emploi ou les famines aggravées par la guerre ont constitué des facteurs supplémentaires sans qu'ils soient à eux-seuls suffisants. Enfin et surtout, les rivalités claniques, familiales ou religieuses (condamnation des confréries maraboutiques par le FLN) ont fonctionné comme des déclencheurs et constituent sans doute, au niveau local, l'un des motifs les plus importants de l'engagement.

Il est donc nécessaire de rompre avec les explications monocausales et d'abandonner toute velléité de généralisation de ces motifs, réduction qu'opèrent pourtant, très régulièrement, les déclarations officielles par lesquelles on tente de reconnaître ou réhabiliter l'action des supplétifs. Cet engagement répond à des logiques toujours particulières et contingentes, propres à une région, un village, un clan, une famille, etc. ; logiques qui sont elles mêmes indissociables d'un contexte historique, sociologique et économique lui-même singulier. En outre, cette réduction aboutit à prendre position – la plupart du temps sans s'en rendre compte – dans un conflit dont les échos sont toujours actuels : “L'engagement spontané par fidélité à la France, réel pour des éléments Français musulmans francisés, est, pour les supplétifs, un mythe, entretenu par les partisans de l'Algérie française” [Hamoumou, 1993 : 187].

B. LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE

La plupart des discours politiques ou institutionnels ont pour effet paradoxal, en insistant régulièrement sur la “fidélité” des harkis envers l'Etat français, d'enfermer cette population dans un “carcan idéologique” : “comment dire qu'ils ne sont pas traîtres à l'Algérie tout en demandant à la France réparation morale et matérielle ? Leur engagement vécu comme un acte personnel, pour des raisons personnelles et locales, est devenu, traité au

plan général, un choix politique” [Hamoumou, 1988 : 26]. Les harkis sont ainsi pris dans une contradiction insoluble. Sortir de l'image de “traîtres” qu'on leur a accolé implique d'affirmer que leur engagement ne s'est pas fait au nom de la France. Mais soutenir que leur présence en France est en grande partie accidentelle complique singulièrement leur demande d'être reconnus comme des Français “à part entière” : “récuser cette écriture de l'histoire qui en fait de “fidèles patriotes” de la France n'irait pas sans conséquences graves : leur demande tenace d'être considérés comme Français à part entière apparaît inconsciente. Comment en effet reprocher à la France de les traiter en citoyens de “second ordre” si, par ailleurs, ils affirmaient être venus en France presque par hasard ou par nécessité ?” [Hamoumou, 1990 : 42].

Cette assignation identitaire a aussi pour conséquence de compliquer les relations qu'ils ont entretenues et qu'ils entretiennent aujourd'hui avec l'Algérie.

Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, souhaitent une confrontation publique avec l'Algérie officielle, et ce d'autant plus que le décalage ne cesse de grandir entre, d'un côté, une situation qui s'est socialement pacifiée et, de l'autre, une position officielle toujours radicale, l'Algérie refusant toujours la libre circulation des Français musulmans rapatriés. Le problème de la libre circulation, revendication constante des harkis, est ainsi lié à la demande d'une reconnaissance officielle ou, à tout le moins, d'un débat en Algérie sur la position des supplétifs pendant la guerre. Les Français musulmans rapatriés souhaitent que l'on cesse de les décrire comme des traîtres alors qu'ils ont, bien souvent, assuré un “rôle de modérateur, de tampon entre l'armée ou le FLN d'une part, et la population d'autre part, [ce qui] est reconnu en privé par de nombreux Algériens, mais toujours officiellement refoulé” [Hamoumou, 1993 : 230]. Dans le même temps, ils espèrent qu'on les reconnaisse officiellement comme les victimes d'un massacre que, jusqu'à présent, l'histoire officielle algérienne a largement, voire totalement, occulté.

Rappeler que l'engagement des supplétifs n'a pas été, dans la plupart des cas, le produit d'un choix politique ; que la notion même de choix n'avait, dans ce contexte historique singulier,

que peu de sens ; que s'il y eut une fidélité à l'Etat français, celle-ci n'a été que le fait d'une petite élite depuis longtemps "francisée" ; tout cela permet de rompre avec les idées reçues

politiquement construites et les évidences indiscutées. Parmi elles, l'intégration, ou plutôt la non-intégration des Français musulmans rapatriés occupe une autre place de choix.

"L'INTÉGRATION" DES HARKIS. EXCLUSION ET ANOMIE

On a coutume de se représenter les harkis et leurs enfants comme une "communauté" à la fois soudée à l'intérieur (par son histoire et les conditions de son immigration) et aussi enclavée (dans des hameaux, des camps, des petits villages oubliés du Sud de la France), c'est-à-dire repliée sur elle-même et donc peu intégrée à la société française. Il est aussi fréquent d'expliquer cette situation en invoquant l'histoire particulière des harkis qui les aurait, de manière nécessaire et suffisante, placés en position de double exclusion vis-à-vis des Français, peu portés à rouvrir les plaies honorables de la guerre d'Algérie, et des Algériens face auxquels les harkis ne pouvaient apparaître que comme des traîtres. C'est dire que l'on mobilise, le plus souvent de façon incontrôlée, les deux acceptions du terme "intégration" qui, dans les deux cas, soulève nombre de problèmes sérieux.

Dans son sens usuel, le terme fait référence à l'intégration à la société française. On dira ainsi que les harkis ne sont pas intégrés ou ne sont pas intégrés, ce qui laisse planer le doute sur leur responsabilité dans cette mise à l'écart. Dans les deux cas, ce qui n'est jamais remis en question c'est l'ensemble des présupposés que véhicule le terme et, en particulier, toute la conception de l'intégration "à la française". De ce point de vue, le principal problème relatif à l'intégration des Français musulmans est, avant tout, que la question est mal posée. La simple désignation de cette catégorie a, elle-même, valeur de réponse : s'ils sont "Français musulmans", c'est qu'ils ne sont pas "intégrés".

Dans son sens proprement sociologique, le terme fait référence au degré de cohésion d'un groupe social, qui s'affirme et se mesure à travers le partage de normes, de valeurs, de règles, de pratiques spécifiques, etc.. On dit qu'un groupe est "intégré" si sa cohésion interne est forte et, à l'inverse, qu'il est "anémique" si des clivages ou des conflits sont susceptibles de mettre en danger son unité. Or, il apparaît que loin d'être une communauté inté-

grée (ni même, d'ailleurs, une communauté), la population des Français musulmans rapatriés est, au contraire, un ensemble particulièrement hétérogène d'individus qui ne partagent pas grand-chose d'autre que l'étiquette et l'image qu'on leur accole et dans lesquelles beaucoup, en outre, ne se retrouvent pas.

A. L'INTÉGRATION A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. LES FACTEURS DE L'EXCLUSION

Si l'on exclut un certain nombre de d'obstacles qui ne sont pas propres aux Français musulmans rapatriés (faible qualification professionnelle, faible maîtrise de la langue, problèmes de racisme et d'exclusion), les difficultés d'intégration que connaît cette population peuvent être rapportées à un ensemble de facteurs spécifiques.

1. Une histoire occultée

La très large occultation de l'histoire des harkis (dans les manuels scolaires ou dans les livres d'histoire sur la guerre d'Algérie) se double d'une occultation liée à l'étiquette même de "Français musulman rapatrié". L'affirmation de cette double appartenance entre en effet en contradiction avec l'idéologie républicaine : "En France, la question de la double appartenance a toujours été considérée comme infamante. Elle a été dénonciatrice de ceux qui n'étaient pas de "vrais Français" [...] L'histoire nationale a consolidé jusqu'à l'absurde un système de pensée et de droit qui ne tolère pas la diversité perçue comme une agression ou une trahison. [...] Etre aujourd'hui "Français-musulman", ce n'est donc pas être Français avec un plus, mais au contraire n'être pas tout à fait Français. A plus forte raison quand l'attribut qui éveille la suspicion est d'être "musulman" [Roux, 1990 : 25-26]. Jusqu'à la fin des années 1960, la pratique de la francisation des prénoms, essentiellement développée et imposée dans les camps militaires où le per-

sonnel d'encadrement était fortement imprégné des théories assimilationnistes, a eu pour effet de développer chez certains enfants de harkis le sentiment que leurs parents avaient, une fois de plus, trahi leurs origines. L'invisibilité statistique de cette catégorie est, dans le même sens, le produit d'une "mythologie nationale unitaire" qui a conduit à abandonner toute tentative de recensement des minorités régionales, religieuses ou ethniques, ne gardant que la nationalité comme critère de démarcation.

Du côté algérien, la mythologie du Front de Libération Nationale veut que tout le peuple algérien se soit soulevé "comme un seul homme" contre le colonialisme incarné par la France, si bien que "l'histoire algérienne nationaliste se contente encore trop souvent de jeter aux poubelles de l'histoire un pan d'histoire (1830-1962) au "profit" d'une fiction, celle d'un "Etat souverain algérien", détruit par les soldats de Charles X et qui aurait ressuscité en 1962. Quant à la période "française", l'historiographie en fait une insurrection permanente, un refus radical de tout apport occidental. La Kahena contre Jeanne d'Arc, Abdel Kader contre Bugeaud, Amirouche contre Bigeard, une mythologie vient instituer, à partir de Jugurtha, une lignée de contre-héros chargés d'annuler les fausses gloires adverses" [ibid. : 23].

2. Le silence des harkis

Ce silence de l'histoire, qui a des conséquences directes sur la perception que les harkis ont d'eux-mêmes et sur la possibilité que se constitue quelque chose qui, de près ou de loin, pourrait ressembler à une "communauté", n'explique qu'en partie le silence des pères.

Le traumatisme d'une guerre largement indécidable rend presque impossible la transmission de la mémoire aux enfants et provoque un silence qui, dans une certaine mesure, rejoint celui "de bien des appelés du contingent ayant

servi en Algérie. Les premiers comme les seconds ne parlent toujours pas volontiers à leurs proches de cette "guerre sans nom" [Muller, 1998 : 411]. Mais ce silence trouve aussi ses racines dans la culture musulmane où la retenue des pères remplit une fonction essentielle de socialisation des enfants. La pudeur ou la retenue dont font preuve les pères ne doivent donc pas être rapportées à un engagement politique particulier qui serait à la source d'une culpabilité spécifique. En témoigne le fait que l'on retrouve cette même discrétion chez nombre d'Algériens ayant adhéré au FLN [Roux, 1990 : 25]. Les conditions de l'exil et du rapatriement constituent une autre source de ce silence : "aux traumatismes et aux déchirures que représentent l'exil s'ajoutent, pour eux, le motif de leur départ. Ils ont été et sont encore, dans bien des milieux, désignés ou considérés comme des traîtres" [Muller, 1998 : 411]. En outre, le fait que leur rapatriement, loin d'être souhaité et préparé, fut dès le départ freiné par les autorités françaises a contribué à tendre les relations entre parents et enfants : "c'est l'abandon de la population harkie par l'armée et le gouvernement français qui attise le plus vigoureusement la rancœur des fils à l'encontre de leur pères" [ibid. : 413]. Le silence, dans ces conditions, est aussi un moyen de se préserver et de préserver la structure familiale.

Dans ces conditions, on s'explique que beaucoup d'enfants ou de petits-enfants ne connaissent pas, ou très mal, leurs origines et se soient lancés dans une quête identitaire souvent douloureuse. Les plus touchés, de ce point de vue, sont ceux qui sont nés avant la fin de la guerre d'Algérie car "bien des pères ont en effet, après leur arrivée en France, reporté sur les membres de leur famille toute la colère qu'ils avaient accumulé en eux. Le fils aîné, aimé et admiré en Algérie, est devenu, en France, le témoin gênant de sa décadence" [ibid. : 415].

3. Le poids déterminant des trajectoires socio-résidentielles

Les trajectoires socio-résidentielles constituent un facteur explicatif déterminant pour comprendre comment, au sein de la population des Français musulmans rapatriés, une fraction s'est rapidement intégrée au point de disparaître des études et des publics pris en charge par les dispositifs institutionnels et une autre,

au contraire, a été progressivement enfermée dans un processus d'exclusion qui n'a jamais vraiment cessé de se renforcer.

Dès les premiers rapatriements, des camps furent érigés sur des terrains militaires. Les conditions de vie misérables de ces camps ont conduit les pouvoirs publics à créer, assez rapidement, des lieux de reclassement. La distribution des rapatriés entre ces lieux s'est effectuée principalement selon le niveau de qualification et selon une logique de regroupement (en cités urbaines et hameaux forestiers principalement). Ainsi, "les rapatriés qui avaient une certaine formation professionnelle furent ventilés dans quarante-deux cités urbaines. Pour ceux qui n'avaient ni connaissance du français, ni qualification, furent créés des chantiers de forestage dans le midi de la France. [...] Les camps de Bias et Saint-Maurice sont alors transformés en cités d'accueil pour environ 1 500 personnes estimées "incassables" : handicapés et femmes seules" [Favre, 1990 : 18]. L'éviction des hommes âgés, sur qui reposait le système d'autorité, de cette procédure de reclassement a constitué un facteur supplémentaire de dissolution de la cohésion du groupe [CNAF, 1990].

Très vite, un clivage se crée entre, d'un côté, les harkis "regroupés" en hameaux, cités ou ensembles immobiliers (environ 15 000 selon A. Heinis) et qui vont entrer rapidement dans un cycle d'exclusion et, de l'autre, les harkis "isolés" qui connaîtront davantage de possibilités d'insertion. C'est ainsi que, à mesure que le nombre de ces lieux de regroupement diminue (témoignant d'une volonté politique de dispersion des Français musulmans rapatriés sur le territoire), le nombre moyen de personnes dans les familles regroupées ne cesse d'augmenter [Heinis, 1977 : 75]. La pérennisation de cette situation conçue comme provisoire a encore accentué ce clivage : "hors quelques sites fortement marginalisés, tels les anciens hameaux forestiers qui abritent encore aujourd'hui plusieurs centaines de familles, la presque totalité de la population française-musulmane se répartit sur l'ensemble du territoire national, dans de grandes villes, des zones péri-urbaines, des banlieues" [CNAF, 1990 : 97]. Insalubrité, isolement, précarité, dureté des conditions de vie, sévérité des règlements et du personnel, discipline militaire : les hameaux forestiers ont ainsi constitué "des non-territoires, des zones isolées

hétérogènes, en discontinuité avec leur environnement. Le provisoire et la précarité ont condamné les harkis à toujours camper sans habiter" [ibid. : 31].

4. Entre mesures d'exception et intégration au droit commun : une gestion politique paradoxale

Le caractère très paradoxal de la gestion politique et administrative de la population des Français musulmans rapatriés explique, en dernier lieu, ses difficultés d'intégration. Dès les premières mesures mises en place lors du rapatriement, l'action des pouvoirs publics s'est trouvée prise dans une contradiction entre, d'une part, la nécessité d'apporter des réponses spécifiques à une population en difficulté envers laquelle la France avait contracté une "dette" (ce qui a impliqué la mise en place de mesures de discrimination positive dérogeant au droit commun, en matière de logement, d'accession à la propriété, de subvention pour la création de petites entreprises, etc.) et, d'autre part, la conviction que l'intégration de cette population ne pouvait se réaliser que si les harkis étaient juridiquement considérés comme des Français "comme les autres" (ce qui supposait, au contraire, de les intégrer dans le droit commun).

Loin d'être passagère, cette contradiction caractérise l'action des pouvoirs publics dans le temps long : "du SFIM de 1962 à l'ONASEC de 81/86 en passant par les BIAC ou les SIAC peu de choses, au fond, ont changé. Sauf les sigles qui tentent, périodiquement, de dissimuler une même politique sociale. Gestion sociale paradoxale visant l'insertion dans le droit commun par le biais d'organismes et de mesures d'exception prêchant l'intégration voire au début l'assimilation culturelle mais en maintenant une grande partie d'entre eux dans un habitat coupé du monde" [Hamoumou, 1988 : 22]. Les mesures les plus récentes mises en œuvre ne sortent pas de ce paradoxe.

B. L'INTÉGRATION DU GROUPE. LES FACTEURS DE L'ANOMIE

Peu intégrée à la société française, les Français musulmans rapatriés forment aussi une population très peu intégrée au sens sociologique du

terme. Loin de constituer une communauté, ils se présentent plutôt comme un ensemble hétérogène et éclaté d'individus qui ne partagent ni la même situation, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes valeurs.

L'échec des entreprises de représentation collective peut être vu comme un signe extérieur de ces clivages. Les harkis seraient incapables d'exprimer leurs revendications collectivement, à l'inverse des pieds-noirs qui ont su se regrouper et faire valoir leur poids électoral. Les rivalités personnelles, familiales ou claniques, souvent invoquées, constituent une première explication. Mais celles-ci ne doivent pas cacher des oppositions tout aussi profondes liées à l'extrême hétérogénéité sociale de cette population, qui ont empêché la formation d'un consensus autour de revendications matérielles et symboliques communes et l'émergence d'une ligne d'action précise face aux pouvoirs publics. Les aides substantielles versées à tout Français musulman souhaitant créer sa propre association ont paradoxalement favorisé l'émiettement du secteur associatif et bloqué l'émergence de porte-parole véritablement représentatif.

Si on isole le cas très particulier des membres de l'élite francisée qui ont pu, dès le départ, s'intégrer dans une société qu'ils avaient toujours considérée comme la leur, un autre clivage majeur sépare d'un côté, une fraction intégrée (ou qui ne connaît pas, à tout le moins, de difficultés supplémentaires à celles que connaissent les autres populations originaires d'Afrique du nord) et, de l'autre, une fraction qui dès le départ a été placée dans une situation d'exclusion qui n'a jamais cessé ensuite de se renforcer. D'un côté, donc, une population largement invisible qui n'apparaît jamais dans les enquêtes, les statistiques ou les dispositifs d'assistance ; de l'autre, un ensemble d'individus qui cumulent les handicaps et concentrent l'attention des pouvoirs publics, des médias et des études scientifiques. Reste que ces clivages existaient déjà dès l'origine, ceux que l'on rassemble sous l'étiquette de Français musulmans rapatriés n'ayant jamais formé en Algérie un groupe homogène. Les différentes catégories d'engagés recoupant des catégories sociales très différentes, les difficultés d'intégration à l'arrivée en France ont été directement liées aux ressources dont ces individus disposaient

(diplômes, qualification professionnelle, maîtrise du français, tissu de relations, familiarité avec le droit et les institutions, etc.).

Estimer les proportions relatives de ces deux sous-groupes est assez acrobatique. Sans que l'on sache exactement sur quoi se fondent ces estimations, différents chiffres ont été avancés. De 50 % [Wihlto de Wenden, 1990b : 11] à 70 % [Favre, 1990 : 20] de cette population resterait exclue. L'analyse du taux de mariages mixtes constitue sans doute l'une des seules indications objectives possibles du rapport entre la fraction des Français musulmans rapatriés intégrée et la fraction exclue. Le recensement de 1968 a mis en évidence un nombre sensiblement équivalent de mariages mixtes et de mariages endogames or, "cette très forte proportion de couples mixtes paraît à première vue surprenante ; elle n'apparaît pas dans les milieux pauvres et analphabètes, les seuls que l'on connaisse bien, car ils forment la population d'élection des organismes sociaux. La plupart des exemples de mariages mixtes repérés, se situe, en général, dans des couches sociales plus favorisées, ou au moins, chez des personnes ayant un minimum d'instruction" [Heinis, 1977 : 59]. L'analyse du nombre moyen d'enfant par couple dessine un net clivage, la natalité augmentant avec l'endogamie : 2,3 enfants pour les couples mixtes (un conjoint Français, l'autre Français-musulman) contre 4 enfants pour les couples de Français musulmans, la position intermédiaire des couples constitués d'un Français musulman et d'une Algérienne (3,7 enfants) étant, à cet égard, très significative.

Les clivages générationnels constituent une autre ligne de fracture importante. Les mariages sont, précisément, l'un des points de discorde entre les parents et les enfants qui "ne vivent plus les mêmes aspirations, ne partagent plus les mêmes valeurs. Les parents ne se reconnaissent plus en ces "enfants illégitimes", ces enfants qui ne respectent plus les règles de l'honneur et risquent de couvrir la maison de "honte". Les conflits se cristallisent autour des sorties des jeunes filles et du mariage mixte. Entre parents et enfants, une hallucinante partie est engagée à propos du choix du conjoint. Le chantage au reniement est fréquent et parfois appliqué. Mais peu à peu, les parents semblent se résigner. Le temps travaille en faveur des émancipation de jeunes filles

même si "l'intégrisme" frappe parfois les grands frères qui deviennent alors les alliés des parents pour le respect des "traditions" [Hamoumou, 1988 : 25]. Mais la question de l'héritage familial ne se limite pas à celui des valeurs ou de la culture du pays d'origine. Ce qui est en jeu, c'est surtout la transmission d'une mémoire et d'une identité problématique avec laquelle les jeunes ne peuvent que bricoler. Ainsi, "un certain nombre de jeunes issus de l'immigration [reprochent] à la génération précédente de s'être résignée à une position sociale disqualifiée, d'avoir pactisé avec la médiocrité. [...] Dans la bouche de certains jeunes Français musulmans la condamnation se voit historiquement surdéterminée et se cristallise sur le rôle joué par le père durant la guerre d'Algérie" [Roux, 1990 : 21].

L'opposition entre les enfants et les parents est aussi manifeste aussi dans le domaine associatif dans lequel les jeunes sont globalement peu investis : "les rivalités ethniques ou personnelles, les courses aux honneurs des présidents observées dans les associations de leurs parents, les ont découragés. Les "anciens" revendiquaient l'indemnisation des biens laissés en Algérie, un meilleur logement, la libre circulation vers l'Algérie. Les jeunes qui militent, rares et souvent les mieux intégrés socialement, focalisent leurs demandes sur la coexistence de la citoyenneté française et de la culture arabo-berbère. La majorité des jeunes vivant dans les zones à forte concentration de Français-Musulmans rapatriés s'est heurtée à une impossible assimilation, rejetée par une société française dont la crise économique a multiplié, en les "légitimant", des comportements racistes. Alors, nécessité faite vertu, ils revendiquent leurs différences, se rapprochent des jeunes immigrés" [Hamoumou, 1988 : 24].

Le rapport à la religion, enfin, dessine de nettes frontières entre les générations. Si l'on remarque que l'intensité de la pratique religieuse croît avec l'âge, que les femmes Françaises musulmanes semblent davantage attachées à la religion que les hommes et que les Français musulmans pratiquent, dans l'ensemble, davantage que les autres Français d'origine algérienne, il convient toutefois de noter que c'est parmi les 26-30 ans (soit ceux qui sont nés entre 1960 et 1964) que l'intensité de la religion est la plus faible : 47 %

d'entre eux se considèrent musulmans mais ne pratiquent pas la religion musulmane. On a sans doute ici une indication précise de la position de ces enfants arrivés très jeunes ou nés en France pour qui la question de "l'intégration" s'est posée de façon particulièrement brutale.

Cette génération se trouve bien en position intermédiaire, servant de charnière entre la

génération des pères et celle des petits-enfants qui, de façon significative, semble retrouver un attachement à la religion, notamment à travers la pratique du ramadan (44 % des moins de 25 ans pratiquent le ramadan) [Souida, 1990 : 63 et ss.].

Loin de constituer une "communauté" intégrée, la population des Français musulmans est, au contraire, traversée par une série de cli-

vages qui menacent la cohésion et la structure des relations entre les individus. Dans cette perspective, la fréquence des troubles psychologiques signalés par les études médicales (tant chez les adultes que chez les jeunes), la dégradation et l'incompréhension, souvent dramatiques, entre les parents et les enfants ou encore le recours régulier à la violence sont autant de signes du caractère anémique de cette population.

UNE SITUATION CONTRASTÉE

A défaut de données générales véritablement fiables, quelques études localisées ou sectorielles permettent de mettre en évidence la persistance d'un certain nombre de handicaps auxquels est confrontée cette population, tout en nuanciant leur portée.

A. LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

La question du dénombrement semble hanter toute la littérature sur les harkis : toujours présente et toujours insaisissable. Pas un livre ou un article qui ne commence par une estimation de cette population. Rien de très grave, au fond, si ces estimations étaient cohérentes entre elles. Or celles-ci varient du simple au double, voire au triple. En outre, on ne sait jamais très bien qui est compté (les rapatriés – mais lesquels ? –, leurs enfants ? leurs petits-enfants ?) ni sur quels critères ces estimations se fondent.

La plupart des analystes ont très tôt constaté que la question du dénombrement se heurtait, d'une part, à des difficultés méthodologiques qui rendaient celui-ci impossible et, d'autre part, à des obstacles proprement logiques qui, eux, faisaient de ces estimations (en particulier lorsque celles-ci tentaient d'inclure les enfants et, a fortiori les petits-enfants) des entreprises vides de sens. Si bien que la récurrence de cette question dans la littérature semble être moins le résultat d'une interrogation des scientifiques quant à la possibilité d'un comptage et des méthodes à employer qu'à la nécessité dans laquelle ceux-ci se sont trouvés de répondre à une demande des pouvoirs publics, principaux

commanditaires des enquêtes, pour qui ces estimations constituaient un préalable à toute mise en place de politiques publiques. La question du nombre, comme celle de la dénomination, est avant tout une question politique. Le nombre est un enjeu mobilisé par les différents acteurs concernés et, en l'absence de procédure de comptage unifiée et fiable, celui-ci oscille de façon assez significative, vers le bas quand on cherche à présenter un chiffre "raisonnable", vers le haut, au contraire, quand il s'agit de mobiliser, de "compter" en comptant.

Ce flou statistique n'est d'ailleurs pas nouveau, le nombre d'engagés côté pro-français ayant, dès les années de la guerre, fait l'objet de "batailles de chiffres" [Ageron, 1995 : 11]. Le nombre de rapatriés est tout aussi incertain. Au 13 mars 1962, ils seraient entre 20 000 et 50 000 [Wihtol de Wenden, 1990b : 9] ; à la fin de 1963, 50 000 à 70 000 [Hamoumou, 1993 : 123]. De fait, les données les plus fiables datent du recensement de 1968 et portent à environ 140 000 le nombre de Français musulmans rapatriés [Heinis, 1977 : 54 et ss.]. Les estimations ultérieures seront de moins en moins fiables, notamment en raison de la disparition de la donnée "Français musulman" dans le recensement à partir de 1975. La fourchette des estimations ne va alors cesser d'augmenter : 174 000 en 1972 [Servier, 1972], 200 000 à 220 000 en 1975 [Heinis, 1977], 250 000 en 1977 [Abdellatif, 1981], 500 000 à 700 000 en 1982 [selon le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, cité in Hamoumou, 1988], 350 000 en 1984 pour les générations 1 et 2 [Servier, 1984], 250 000 pour les générations 1, 2 et 3 [enquête INED citée in Wihtol de Wenden, 1990b], 400 000

(selon A. Wormser), 450 000 (selon la Délégation aux Rapatriés), 700 000 à 800 000 (selon S. Abdellatif) en 1988 [cité in Wihtol de Wenden, 1990b], 400 000 à 500 000 en 1990 [CNAF, 1990], 154 000 pour les générations 1 et 2 [Service Central des Rapatriés, 1997 : 2].

Ces estimations, aussi éloignées les unes des autres, paraissent paradoxalement assez "raisonnables" si on les compare à celles effectuées par les journalistes ou des responsables (institutionnels ou associatifs) dans lesquelles cette population se compterait en millions.

Il est par conséquent assez vain de vouloir à tout prix trancher cette question. Les difficultés méthodologiques (disparition de la donnée "Français musulman" dans le recensement, confusion avec les enfants nés en France après le 1er janvier 1963, les enfants issus de mariages mixtes, etc.) ne sont pas les seules. L'idée même d'un comptage se heurte à des obstacles proprement logiques, en particulier quand on cherche à compter la "deuxième génération" et, plus encore, la "troisième génération" dans la mesure où l'opération de comptage assigne mécaniquement une même "identité harkie" à ceux que l'on compte. Si l'on admet que l'identité harkis (à supposer que celle-ci existe) n'est pas héréditaire, on peut être alors porté à se demander s'il ne faut pas "cesser de "s'amuser" à les compter" [Wihtol de Wenden, 1990b : 12].

Plus encore que la question du nombre, celle de la répartition de cette population par classes d'âge ou par "générations" a donné lieu à des estimations les plus fantaisistes.

Sans aller jusqu'à affirmer que cette population comporte "70 % de personnes âgées de moins de 18 ans" [ibid. : 11] (taux qui n'a jamais été observé dans aucun pays en voie de développement), différentes études ont apporté des chiffres plus crédibles et pourtant toujours aussi éloignés. Des recherches localisées, notamment sur l'agglomération de Roubaix, montrent que 56 % de la population est âgée de moins de 25 ans et que les deux-tiers sont âgés de moins de 30 ans [Souida, 1990 : 60]. Des estimations plus récentes du Service central des rapatriés corroborent ces ordres de grandeurs [Service central des rapatriés, 1997].

Là encore, la relative fiabilité des chiffres ne doit pas faire oublier l'essentiel : on a à faire à trois "générations" dont les caractéristiques sont déterminées à la fois par un rapport particulier à l'histoire et aussi par une trajectoire dans des contextes socioéconomiques changeants. La première génération constituée des anciens supplétifs est aujourd'hui âgée, majoritairement retraitée et souffre d'invalidités. La "seconde" est majoritairement née en Algérie et arrivée en France vers l'âge de 10 ans : "cette génération, bien instruite, connaît une meilleure situation professionnelle. Charnière entre deux mondes dont elle perçoit les logiques et les différences, elle occupe une position intermédiaire et médiatrice à tous les niveaux. C'est cette génération qui investit le champ associatif et les sphères décisionnelles, notamment municipales" [Souida, 1990 : 62]. La troisième génération est née, a été scolarisée et socialisée en France : "chez les Français musulmans, cette génération (18-25 ans) est soit au chômage (30 %), soit en activité (32 %) ou scolarisée (38 %). Elle se conçoit davantage comme jeunes Maghrébins, ou Arabes, traduisant ainsi une volonté de non-différenciation par rapport aux jeunes issus de l'immigration maghrébine dont elle vit approximativement les mêmes situations" [ibid. : 63].

B. HANDICAPS. BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES

Dans certains secteurs, les données sont trop parcellaires pour permettre un quelconque bilan. En matière de logement, par exemple, les connaissances restent très lacunaires.

Quelques études de terrain ont permis de montrer que le regroupement, historiquement imposé, continue de s'opérer sur le mode du libre choix, les enfants s'installant volontairement à proximité de leurs parents [Abdellatif, Douadi, 1990 ; Yahiaoui, 1990 : 47].

En matière de santé, les données sont, là encore, extrêmement rares. Si les nombreuses thèses de médecine fondées sur l'analyse de quelques cas cliniques ne peuvent être généralisées, elle témoignent cependant de la violence de l'expérience vécue par les pères, source de troubles psychopathologiques plus aigus que dans les autres catégories de migrants, et de la façon dont ce traumatisme se transmet aux enfants et, dans une moindre mesure, aux petits-enfants. Au cas par cas, on souligne la fréquence des handicaps, des fugues, des suicides, des violences conjugales ou de l'alcoolisme, mais on peut craindre que, une fois encore, "seule la minorité marginalisée retient l'attention" [Hamoumou, 1993 : 35]. Au-delà de ces quelques cas dont rien ne permet véritablement de dire qu'ils sont spécifiques à la population des Français musulmans rapatriés, on ne dispose pas de données générales suffisamment fiables.

Dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi où s'est principalement concentrée l'action des pouvoirs publics, les données sont beaucoup plus nombreuses mais tout aussi contradictoires. De manière générale, on souligne que la fréquence des retards et l'ampleur de l'échec scolaire ont "eu tendance à entretenir une névrose collective de l'échec" [Wihtol de Wenden, 1990c : 50]. Scolarité médiocre, orientations inadaptées, accès rarissime à l'enseignement supérieur : tout entrave le départ de ces enfants dans la vie professionnelle [Wormser, 1984 : 1851-1852 ; Abrial, 2001 : 38].

Les enfants subissent ainsi "les conséquences désastreuses de l'absence d'une politique de dispersion géographique et d'alphabétisation ou de formation professionnelle des parents" [Hamoumou, 1988 : 24]. De fait, cet échec scolaire génère "une situation de l'emploi catastrophique : 80 % des jeunes de 16 à 25 ans sont sans emploi, soit cinq fois plus que les autochtones. Conséquences prévisibles : les ghettos se pérennisent et la rancœur s'installe" [ibidem].

Cette situation n'est pourtant pas homogène. Outre qu'elle ne concerne que les enfants d'anciens supplétifs, l'échec scolaire varie considérablement selon que les populations concernées ont été regroupées ou dispersées sur le territoire et qu'elles ont pu bénéficier de dispositifs d'assistance spécifiques [Wihtol de Wenden, 1990c : 50-51]. De plus, si l'échec scolaire ne semble pas discuté, chacun cherchant avant tout à estimer "l'étendue du désastre", des recherches localisées aboutissent, sinon à contredire, toutefois à nuancer ce diagnostic en resituant la situation de cette population par rapport à un ou des groupes de référence : "de manière générale et contrairement aux affirmations habituelles, ces populations (surtout les plus jeunes) connaissent des réussites scolaires très significatives comparées à la population globale de ces deux villes [Roubaix et Tourcoing] où "l'échec scolaire" et le niveau d'instruction sont parfois des enjeux municipaux tant la situation est préoccupante" [Souida, 1990 : 62].

De même, en matière d'insertion professionnelle, les constats catastrophistes ne s'interrogent que rarement sur le fait de savoir si cette population connaît une situation véritablement différente de celles que connaissent d'autres populations partageant les mêmes propriétés (origine immigrée, faible scolarisation, etc.). Reste qu'à difficultés égales, il est fort probable que la population des Français musulmans rapatriés les subissent de manière plus violente, tant est fort le décalage entre la situation promise (l'intégration pleine et entière à la société française) et la situation effective (situation de double exclusion). Sur ce point encore, on peut relativiser les constats récurrents sur l'ampleur du chômage car s'il "reste relativement important, surtout chez les jeunes, il touche paradoxalement moins les Français musulmans (19 %, même taux qu'à Roubaix-Tourcoing) que leurs homologues d'origine algérienne (26 %). Ainsi, 47 % de la population RONA occupe un emploi (dont 2 % de cadres) contre seulement 34 % chez les immigrés ou les jeunes d'origine algérienne (et 2% de cadres). [...] Dans le même ordre d'idées, au niveau de l'emploi chez les 18-50 ans enquêtés, les Français musulmans ont de meilleures situations (respectivement 36 % chez les femmes et 54 % chez les hommes contre 30 % chez les "Algériennes" et 38 % chez les "Algériens" [ibid. : 61-62].

CONCLUSION


La situation des Français musulmans rapatriés est sans doute moins paradoxale qu'on a tendance à le croire. A trop isoler les Français musulmans (sans voir que ces individus peuvent être définis avec une infinité d'autres critères que le "choix" de leurs pères ou de leurs grands-pères) et à trop considérer qu'il s'agit d'une population "française" et d'autant plus française qu'elle en a fait, précisément, le "choix" (rhétorique constante du discours sur l'intégration des harkis, en permanente contradiction avec l'histoire et avec la réalité quotidienne), on a tôt fait d'oublier que cette population partage de nombreuses caractéristiques communes avec d'autres catégories de migrants (en particulier sa faible qualification) et qu'elle a eu aussi à faire face aux mêmes difficultés d'intégration (racisme, précarité des emplois attribués, etc.).

Ce double enfermement a eu pour effet de radicaliser la plupart des analyses sur l'intégration : puisque les Français musulmans ne pouvaient pas être intégrés au point d'être considérés comme "Français" (alors qu'ils le devaient, qu'on leur avait promis), c'est qu'ils ne s'étaient pas intégrés du tout. Cette logique du "tout ou rien" traverse de façon si profonde la études et les recherches qu'il est extrêmement rare qu'on prenne soin de mesurer l'insertion des Français musulmans à l'aune d'autre chose que le "modèle" français défini, en général, par la situation moyenne (en matière d'emploi, de scolarité, de santé, etc.).

Or, si les Français musulmans rencontrent davantage de difficultés que les "Français", leur situation n'en reste pas moins souvent meilleure que celle des autres "Français d'ori-

gine algérienne". Parler d'échec ou de réussite de l'intégration n'est possible que lorsque l'on se fixe un groupe de référence. Si l'on se souvient que la population des Français musulmans rapatriés avait, dès le départ, des propriétés sociales plus handicapantes que celles des autres migrants économiques originaires d'Afrique du Nord (très faible qualification professionnelle notamment) et qu'elle s'est, globalement, mieux insérée dans la communauté française, on est conduit à relativiser les constats catastrophistes et récurrents tenus sur cette population.

*Synthèse réalisée par Tom Charbit,
chercheur associé à Popinter.*



Tous les numéros parus dans Migrations Études depuis sa création sont maintenant disponibles en texte intégral au format PDF sur le site de l'Adri à l'adresse

<http://www.adri.fr/me/>

Un moteur de recherche permet d'accéder aux notices bibliographiques des synthèses par auteur, mots-clés, date de publication...

Un index général des auteurs est également disponible.

Le site a, par ailleurs, été entièrement modifié graphiquement ainsi qu'au niveau de la navigation.

Conception graphique du site : Laurent Girard

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie exhaustive est présentée dans la version complète de cette synthèse, disponible à la Direction de la population des migrations.

- ABDELLATIF S. [1981], "Enquête sur la condition familiale des Français musulmans en Picardie", Thèse de troisième cycle, EHESS, Paris VII, 1981.
- ABDELLATIF S. [1990], "Le Français Musulman ou une entité préfabriquée", *Hommes et migrations*, 1135, septembre 1990, p. 28-33.
- ABDELLATIF S., DOUADI R. [1990], "L'habitat", *Hommes et migrations*, 1135, septembre 1990, p. 39-40.
- ABRIAL S. [2001], *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, coll. "Histoire et perspectives méditerranéennes", 2001, 256 p.
- AGERON C.-R. [1995], "Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie", *Vingtième siècle*, n° 48, 1995, p. 3-20.
- AGERON C.-R. [2000], "Le 'drame des harkis'. Mémoire ou histoire ?", *Vingtième siècle*, n° 68, octobre-décembre 2000, p. 3-15.
- BOULHAIS N. [2002], *Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, coll. "Histoire et civilisations", 2002, octobre, 439 p.
- BRILLET E. [2001], "Les problématiques contemporaines du pardon au miroir du massacre des harkis", *Cultures et conflits*, n° 41, printemps 2001, p. 47-73.
- CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (éd.) [1990], *Territoires, itinéraires, réseaux : trajectoires des familles françaises-musulmanes*, Bureau de la recherche de la caisse nationale des allocations familiales, 1990, 111 p.
- FAIVRE M. [1990], "Une histoire douloureuse et controversée", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 13-20.
- FAIVRE M. [1995], *Un village de Harkis. Des Babors au pays drouhais*, Paris, L'Harmattan, coll. "Histoire et perspectives méditerranéennes", 1995, 259 p.
- HAMOUMOU M. [1988], *Rapport final du projet : Archives orales de Français Musulmans ou les conditions d'une immigration de guerre*, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine Ethnologique, 1988, juin, 150 p.
- HAMOUMOU M. [1990], "Les harkis, un trou de mémoire franco-algérien", *Esprit*, "France-Algérie : les blessures de l'histoire", n° 161, mai 1990, p. 25-45.
- HAMOUMOU M. [1993], *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993, 364 p.
- HEINIS A. [1977], "L'insertion des Français-Musulmans. Étude faite sur les populations regroupées dans le midi de la France dans les centres d'ex-harkis", Thèse de Sciences économiques, Montpellier, Université Paul Valéry, 1977, 329 p. + annexes.
- MULLER L. [1998], "Le silence des pères et l'identité problématique des enfants de harkis", in SIMON-BAROUH I. (dir.), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, Groupement de Recherches Migrations Internationales et Relations Inter-Ethniques (Actes des Journées Universitaires d'Automne, Rennes, 15-16-17 septembre 1997), Paris, L'Harmattan, 1998, p. 407-415.
- MULLER L. [1999], *Le silence des harkis*, Paris, L'Harmattan coll. "Histoire et perspectives méditerranéennes", 1999, 238 p.
- ROUX M. [1990], "Le poids de l'histoire", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 21-27.
- ROUX M. [1991], *Les harkis ou les oubliés de l'histoire, 1954-1991*, Paris, La Découverte, coll. "Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine", 1991, 419 p.
- ROUX M. [1992], "A propos des événements de l'été 1991 : le 'casse-tête' harki", *Migrations Société* (CIEMI), vol. 4, n° 20, mars-avril 1992, p. 17-27.
- SERVICE CENTRAL DES RAPATRIÉS [1997], "Démographie : évaluation de la population FMR", Paris, décembre 1997, 16 p. (document interne).
- SERVIER J. (dir.) [1972], *Enquête sur les Musulmans Français, premier rapport*, 1972, 114 p., 2 tomes.
- SERVIER J. (dir.) [1984], *Enquête sur les Musulmans Français, 2^{ème} rapport*, CERAS, Montpellier, 1984, 206 p.
- SOUIDA A. [1990], "Roubaix, les 'RONA' dans la Cité", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 59-64.
- STORA B. [1993], "Harkis, les sacrifiés de l'histoire", *Globe Hebdo*, n° 16, 26 mai-1^{er} juin 1993.
- WITHOL DE WENDEN C. [1989], "La vie associative des 'Harkis'", *Migrations Société* (CIEMI), vol. 1, n° 5-6, octobre-décembre 1989, p. 9-26.
- WITHOL DE WENDEN C. [1990a], "Au-delà des controverses", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 5-6.
- WITHOL DE WENDEN C. [1990b], "Qui sont les harkis ? Difficulté à les nommer et les identifier", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 7-12.
- WITHOL DE WENDEN C. [1990c], "L'école et la formation", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 50-52.
- WORMSER A. [1984], "En quête d'une patrie. Les Français-Musulmans et leur destin", *Les Temps Modernes*, n° 452-453-454, mars-avril-mai 1984, p. 1839-1857.
- YAHIAOUI R. [1990], "Amiens, la Cité de la Briquetterie", *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, p. 46-49.

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT

I. BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES, HÉTÉROGÉNÉITÉ, LACUNES ET DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES	6
A. DES SOURCES HÉTÉROGÈNES ET LACUNAIRES	6
1. Des sources partielles	6
2. Des sources partiales	11
B. DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES : MULTIPLICITÉ DES ÉTIQUETTES ET COMPLEXITÉ DE "L'IDENTITÉ HARKIE"	12
1. Harkis, supplétifs, FNSA, RONA, FMR : de qui parle-t-on ?	12
2. L'"identité" des harkis : une construction sociale complexe	17
II. "L' ENGAGEMENT" DES HARKIS. DES IDÉES REÇUES À L'ANALYSE	28
A. DE LA "FIDÉLITÉ" AU "HASARD"	28
1. La "fidélité" envers l'Etat français : un contresens sociologique et historique	29
2. Les facteurs historiques et conjoncturels de l'engagement	29
3. Les facteurs économiques	30
4. Les rivalités claniques ou familiales	31
5. Le facteur religieux : le rôle des confréries maraboutiques	31
B. LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE	33
1. En France, discours politiques et attentes des harkis : décalages et paradoxes	33
2. En Algérie, le souhait d'une confrontation publique et de la libre circulation	34
III. "L'INTÉGRATION" DES HARKIS. EXCLUSION ET ANOMIE	37
A. L'INTÉGRATION À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. LES FACTEURS DE L'EXCLUSION	38
1. Une histoire occultée	39
2. Le silence des harkis	43
3. Le poids déterminant des trajectoires socio-résidentielles	47
4. Entre mesures d'exception et intégration au droit commun. Les paradoxes de la gestion	52
B. L'INTÉGRATION DU GROUPE. LES FACTEURS DE L'ANOMIE	53
1. Un silence collectif. L'échec des entreprises de représentation	53
2. "Intégrés" et "exclus"	54
3. Les clivages générationnels	56
IV. HANDICAPS. UNE SITUATION CONTRASTÉE	58
A. SITUATION GÉNÉRALE. LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	58
1. Des estimations aussi nombreuses qu'hasardeuses	58
2. Répartition géographique	60
3. Répartition par CSP	60
4. Les obstacles méthodologiques	60
B. HANDICAPS. BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES	60
1. Logement	60
2. Éducation	60
3. Emploi et insertion professionnelle	60
4. Santé	60
5. Ménages, mariages mixtes, natalité	60
6. Pratiques associatives	61
7. Pratiques politiques	61
BIBLIOGRAPHIE	62
A. Catalogues consultés	62
B. Ouvrages	63
C. Articles	66
D. Thèmes et études	69
E. Littérature grise	71
F. Documents presse, radio, télévision	73

À PARAÎTRE
DANS LE NUMÉRO SUIVANT :

EN MOYENNE, DE 1990 À 2001,
PLUS DE 90 000 ÉTRANGERS
SONT ENTRÉS CHAQUE ANNÉE
SUR LE MARCHÉ
DU TRAVAIL FRANÇAIS
(DPM)

MIGRATIONS ÉTUDES SUR INTERNET :
Tous les numéros de *Migrations Études*
sont disponibles en texte intégral sur :
www.adri.fr/me/

Les études originales dont
les synthèses sont publiées dans
la revue *Migrations Études*,
sont consultables au Centre
d'information et de documentation
de la direction de la Population
et des Migrations du ministère
des Affaires sociales, du Travail
et de la Solidarité,
à la direction des Études
et de la Documentation du Fasild
au Centre de ressources de l'Adri.

Les vues exprimées dans
Migrations Études, le choix des faits
présentés et les jugements portés
sur ces faits n'engagent que l'auteur
ou les auteurs des études,
et ne reflètent pas nécessairement
le point de vue des commanditaires
ni celui de l'Adri.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ
Publication réalisée et diffusée
par l'Adri pour le compte de la direction
de la Population et des Migrations.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Luc Gruson

COORDINATION

Moustapha Diop

COMMUNICATION-ÉDITION

Sandy Chamailard
Renaud Sagot

ABONNEMENTS

Karima Dekiouk
Tél. : 01 40 09 69 15

ABONNEMENT 10 N°/an

Dépôt légal : 4^e trimestre 2003
ISSN : 0994 - 5334
Tous droits réservés



Agence pour le développement
des relations interculturelles
4, rue René-Villermé - 75011 Paris
Tél. : 01 40 09 69 19
Fax. : 01 43 48 25 17
www.adri.fr
e.mail : info@adri.fr